Mercredi, 7 Avril 1880

SOMMAIRE

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE.
L'ARTICLE DU "GLOBE."
ECHOS DU JOUR.
CHAMBRE DES COMMUNES.
SERVICE TELEGRAPHIQUE.
COMMUNICATION.
A TRAVERS OTTAWA
FEUILLETON—LA ROUTE DE L'ABIME. *Raoul de Navery.*
MARCHÉS D'OTTAWA.
MARCHÉS ETRANGERS.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

L'article que vient de publier le *Globe* au sujet du chemin du Pacifique—dans lequel il approuve presque entièrement la politique du gouvernement—a créé une véritable sensation, hier soir, et a été l'objet général des conversations. Les députés conservateurs se le passaient l'un après l'autre, chacun fesant ses commentaires. L'article n'était pas inattendu, car dans le débat de l'après midi, sir John Macdonald avait trouvé moyen de demander à M. Mackenzie, d'un ton narquois, s'il avait reçu à l'avance un exemplaire du *Globe* du matin : plaisanterie qui était pour la plupart des membres une énigme qu'ils ont pu bientôt s'expliquer. M. Blake a paru vivement affecté par cet article qu'il a dû lire en maugréant, car il l'atteint en pleine face sous le prétexte de s'attaquer à M. Goldwin Smith. Après quelques minutes d'entretien avec M. Mackenzie, il a paru plongé dans la plus sérieuse méditation durant toute la séance du soir. On serait rêveur et mélancolique à moins.

***

M. Thomas White, dans son discours sur les résolutions de M. Charlton, et en proposant son propre amendement, dont le récit a rapporté un fait personnel, a dû médiocrement amuser l'opposition. Le député de Caldwell se rendant à Manitoba dans le cours de l'été dernier, se trouva à voyager de compagnie avec un détachement d'émigrants qui allaient s'établir dans le Nord-Ouest. Des embaucheurs américains avaient pris passage en même temps sur le train, et M. White put les voir *opérer* auprès des émigrants qu'ils s'efforçaient de détourner de leur route en leur persuadant de s'établir de préférence aux Etats-Unis. Il fut à même de constater que la plupart des raisons que ces agents faisaient valoir contre notre pays et en faveur des Etats-Unis étaient tirées de certains journaux libéraux, qui ne cessent de déprécier nos ressources et de travailler à nous amoindrir aux yeux de l'étranger. Des numéros de ces journaux étaient distribués aux émigrants par les soins des embaucheurs.

Le trait était assez direct contre M. Charlton et les libéraux dont il démasquait le faux zèle pour la colonisation du Nord-Ouest, et aussi contre MM Blake et Mackenzie qui venaient de prétendre, pour contredire sir John Macdonald, qu'on exagère les proportions de l'émigration à Manitoba. S'il n'en dépendait que de ces messieurs et de leurs organes, cette émigration serait en effet beaucoup moins forte qu'elle n'est. Leurs discours et leurs écrits sont plutôt faits pour détourner les émigrants du Nord-Ouest, puisqu'ils servent à la propagande des agents américains. Et c'est après avoir joué ce rôle anti-patriotique au dehors que M. Charlton et ses amis viennent en chambre reprocher au gouvernement de ne pas faire assez pour attirer l'émigration à Manitoba et résister à la concurrence américaine. Il est difficile d'imaginer plus grande duplicité. Mais le vote a bien prouvé que personne n'était dupe de ce double jeu, et l'opposition en a été pour ses frais.

Nous regrettons d'apprendre que Mlle Mills, fille de l'honorable M Mills, est sérieusement malade. Absent depuis plusieurs jours pour cette cause, M. Mills est revenu hier en cette ville pour prendre part probablement à la discussion sur le tarif.

Le comité chargé d'étudier la question de savoir s'il serait possible d'unir les départements des officiers en loi et des traducteurs du Sénat et des Communes s'est réuni, ce matin, sous la présidence de sir Alexander Campbell. MM. Montizambert, Wicksteed, Boucher et Coursolles ont été tour à tour interrogés et ont respectivement déclaré qu'il ne serait guère possible d'effectuer une économie par un changement dans le système existant sans en affecter l'efficacité. Le comité siégera de nouveau mardi prochain.

L'ARTICLE DU "GLOBE"

Sir John Macdonald ne s'attendait vraisemblablement pas, en prononçant, lundi, son brillant discours sur les résolutions de M Charlton, à l'approbation éclatante qui devait lui arriver le lendemain des quartiers-généraux mêmes de l'opposition. Comme si ce n'était pas assez du vote de la chambre à une majorité de quatre-vingts, le *Globe* est venu, hier, joindre sa voix à celle de la chambre. Dans un article à sensation, qui fait en ce moment les frais de toutes les conversations dans notre monde parlementaire, le grand organe libéral censure vertement bien qu'indirectement l'auteur des résolutions relatives aux terres du Nord Ouest et donne complètement raison au premier ministre, qui joue véritablement de bonheur dans toute cette affaire. C'est un rude coup pour la députation libérale, si brusquement rappelée à la raison par son dictateur et c'est le plus beau témoignage que pût recevoir la politique du gouvernement. Cela apprendra à MM. Blake et Mackenzie et à leur petite suite à vouloir jouer le rôle d'obstructionnistes en parlement et à entraver une politique vraiment nationale dans un but de mesquine partisannerie et d'ambition personnelle.

L'article du *Globe* est ostensiblement dirigé contre M. Goldwin Smith, mais l'allusion est tout à fait transparente, et il est impossible de ne pas voir que les coups sont destinés à MM. Blake, Charlton et compagnie, qui se font battre par M. Brown sur le dos du rédacteur du *Bystander*. Tout le monde a parfaitement compris et ceux que cette mitraille visait n'ont pu s'empêcher de laisser voir que la décharge les avait dûment atteints et ravagés. Ils vont se trouver bien dérangés après cette exécution, pour continuer la lutte sur la question du Pacifique. Ce serait à faire croire à une entente mystérieuse entre le cabinet et l'arbitre de l'opposition pour arrêter dès le premier jour l'élan de l'infanterie légère commandée par M. Blake, en train d'attaquer la politique du Pacifique. Tout le discours de sir John et l'article de M. George Brown s'accordent et se complètent, visant l'un et l'autre les mêmes hommes et la même politique inconsidérée et tracassière.

En face de cette grande entreprise du Pacifique, qu'il considère comme la pierre angulaire de l'édifice fédéral, le *Globe* fait taire ses rancunes personnelles pour ne voir que l'intérêt général, donnant ainsi une leçon de patriotisme aux politiciens de son parti, incapables de s'élever à une considération sérieuse et semblant se plaire dans le terre-à-terre d'une politique étroite et fausse.

Le chemin de fer du Pacifique est indispensable à la confédération, dit le *Globe*, donc il ne faut rien épargner pour le construire, et le construire dans le plus court délai. Il fait en même temps justice des dénonciations et des craintes simulées de l'opposition parlementaire, qui crie que cette œuvre est au-dessus de nos forces, que l'entreprise est une extravagance, que l'argent qui y est consacré est de l'argent perdu. Notre confrère démontre, comme sir John, mais en termes beaucoup plus enthousiastes, que l'entreprise du Pacifique, bien loin d'être une extravagance, est une spéculation magnifique, que les sommes consacrées par le gouvernement sont un placement très avantageux. Il prévoit le plus brillant avenir pour la région du Nord-Ouest et prédit que ses entrepôts rivaliseront bientôt avec ceux des Etats de l'Ouest. Chicago, dit-il, a eu pour se bâtir le commerce d'un territoire de beaucoup moins important que celui dont les centres du Nord-Ouest vont devenir les entrepôts. Dans quelques années, suivant lui, la population du Nord-Ouest dépassera un million d'âmes. Si cette population nouvelle contribue au revenu dans la même mesure que la population actuelle, ce revenu sera augmenté de $3,000,000 par année. C'est déjà un résultat appréciable à l'appui de la thèse que soutient le *Globe* au sujet de l'excellent placement que constitue pour nous la colonisation du Nord-Ouest par le chemin de fer du Pacifique. Pour arriver à ce premier résultat, notre confrère calcule que nous n'avons pas à dépenser plus de trente millions pour le Pacifique. Or, cette somme représente un intérêt annuel de $1,200,000, laissant donc un excédant de $1,800,000 de profit net pour le trésor sur les $3,000,000 de revenu nouveau que nous aura valu l'établissement de cette région. C'est très bien raisonné, et cela prouve que sir John, bien loin d'avoir fait un tableau exagéré de l'avenir, était encore resté en deça de la vérité. Le *Globe* n'a pas la même réserve à cet égard, et il dit carrément ce qu'il pense de la question, quitte à se faire traiter d'illuminé par ses gentils alliés qui accusent déjà le premier ministre d'exagération.

Notre confrère continue ensuite sa démonstration, et démontre que le trafic du chemin, une fois le Nord-Ouest ouvert ainsi à la colonisation, suffira pour payer l'intérêt de la dette et indemniser le gouvernement. C'est une considération que sir John aurait probablement remise pour la faire valoir plus tard. Le *Globe* est confiant que le chemin est destiné à devenir une propriété d'une valeur immense et d'un rapport magnifique pour le pays.

Passant aux réclamations de la Colombie, qui nous presse d'activer le chemin, le *Globe* déclare que ces réclamations sont fondées et qu'il est de notre devoir de les accueillir favorablement. C'est un premier motif. Mais il démontre de plus que notre intérêt est ici d'accord avec l'honneur public engagé. Il fait pour la Colombie le même raisonnement que pour le Nord-Ouest. La construction du chemin dans cette section va en tripler et décupler promptement la population, et assurer par là même au gouvernement un accroissement de revenu qui dépassera de beaucoup l'intérêt des sommes à dépenser. Cependant le *Globe* est d'avis qu'il ne faut pas presser aussi activement les travaux dans cette partie que dans le Nord-Ouest et la région du lac Supérieur.

En résumé, les intérêts commerciaux des provinces actuelles exigent la construction du Pacifique qui fera de leurs ports les entrepôts du Nord-Ouest. Quand à la dette contractée pour l'entreprise, l'augmentation de la valeur des terres publiques sera une garantie de son paiement, sans qu'il soit besoin de taxer le peuple davantage plus tard. Et enfin, en supposant même que nous aurions à payer un fort intérêt annuel, les avantages que nous retirerons de l'affaire vaudront bien cette charge. En tout état de cause, l'intérêt sur la dette publique ne saurait être accru de plus de $4,000,000, et déclare le *Globe*, "c'est un *écervelé* celui qui "prétend qu'avant que la ligne soit "achevée le trésor n'aura pas retiré "le double de cette somme, par "l'augmentation de la population.

"Avant peu d'années, termine notre confrère, le "capital emprunté "pour la construction du chemin sera "rentré dans le coffre public par la "vente des terres, et le gouvernement "doit pousser l'entreprise activement."

Voilà qui est bien clair. La politique du Pacifique ne saurait être mieux exposée. Il faut féliciter le *Globe* de sa franchise en cette occasion et espérer qu'après une pareille adhésion, il ne prendra plus envie à personne de prêter l'oreille aux complaintes de l'opposition. Rien ne saurais désormais entraver la marche de la politique actuelle ni ébranler la confiance du pays dans ceux qui le gouvernent si sagement, de l'aveu même de leur plus violent et de leur plus tenace antagoniste.

CHAMBRE DES COMMUNES

L'orateur prend son siége à trois heures.

Après les affaires de routine,

Sir John Macdonald présente un bill à l'effet de régler définitivement les réclamations pour les terres dans le Manitoba, reposant sur le fait de l'occupation sous l'autorité de l'acte 33 Vict., chap. 3.

Sir John Macdonald fait motion pour que la chambre se forme en comité afin de prendre en considération les résolutions suivantes:

Que dans les territoires du Nord-Ouest,

1o Les honoraires des coroners, jurés et témoins concernés dans les enquêtes ou procès criminels seront fixés de temps à autre par le gouverneur en conseil seront payés de la manière que le gouverneur en conseil indiquera ;

2o Les sommes ci-après énumérées seront payées, chaque année, à même le fonds consolidé du revenu du Canada, savoir :

Au lieutenant-gouverneur, une somme n'excédant pas.....	$7,000
A chacun des magistrats stipendiaires.....	3,000
A chacun des membres du conseil.....	1,000
Au greffier du conseil.....	1,800
Au régistrateur.....	2,000
A chacun des régistrateurs de districts.	1,000
Au shérif.....	1,200

ainsi que toutes sommes d'argent qui pourront être de temps à autre fixées par le gouverneur en conseil pour dépenses de voyage d'aucuns des officiers précités.

Le comité rapporte ces résolutions sans amendement et la chambre reprend ses délibérations.

Sur motion de sir John Macdonald il est entendu que les résolutions seront considérées en comité général en même temps que le bill réfondant et amendant les actes relatifs aux territoires du Nord-Ouest.

Sir Léonard Tilley—Je désire présenter les amendements suivants au tarif :

Résolu—Qu'il est opportun, en addition aux clauses contenues dans la résolution du 10 mars, d'amender de nouveau l'acte 42 Vict., chap. 15 en introduisant les additions et changements suivants à la cédule A du dit acte.

Après l'item "articles en électro-plaqué" ajoutez les mots "Emery wheel" 25 pour cent *ad valorem*.

Après l'item "gants et mitaines" insérez les mots "feuilles d'or et d'argent" vingt cinq pour cent *ad val rem*.

Dans l'item concernant le malt, rayez les mots "deux cents par livre" et insérez les mots "quinze cents par boisseau sur entrée" pour certificat sujet aux règlements de l'accise.

Après les mots "peintures et couleurs broyées dans l'huile," ajoutez les mots "vert de Paris sec," 10 pour cent *ad valorem*.

Sous l'en-tête "laines et lainages," dans l'item "feutre pour bottes et chaussures," après les mots "chaussures" ajoutez les mots "et chemises."

Dans l'item concernant la poudre et autres matières explosibles, après l'item "nitro glycérine" ajoutez les mots "pourvu qu'un décompte de ½ cent par livre soit alloué et payé sur toute la poudre de mine employée actuellement par les mineurs de la province de la Colombie Anglaise, durant les trois années prochaines, à partir du 1er avril 1880."

Dans l'item "savon commun brun et jaune," ajoutez après le mot cent, "et demi par livre."

Résolu—Qu'il est opportun d'amender la cédule des marchandises en franchise de la manière suivante :

De l'item concernant les couleurs, enlevez le mot "castile" et le mot "vert de Paris."

Je saisis cette occasion pour répondre à quelques remarques faites par les membres de l'opposition, durant le débat qui s'est élevé sur la politique du gouvernement. J'ai toujours eu l'habitude de ne discuter les questions qu'au mérite, et en présentant le budget j'ai évité toute allusion aux actes de l'ancien gouvernement, afin de ne blesser aucune susceptibilité.

En présentant mon état financier, j'ai donc évité toute insinuation et je n'ai pas invoqué les erreurs de l'ancien gouvernement pour le justifier. En cela, je dois le dire, je n'ai aucunement suivi les exemples de mon prédécesseur.

Dans la discussion qui s'est élevée ces jours derniers, sur les affaires financières du pays, on a dit que l'estimation des dépenses pour l'exercice de l'année prochaine, dépassait de beaucoup toutes celles qui avaient été présentées jusque là, et que le gouvernement s'était rendu coupable d'extravagance. On a dit aussi que la dette du gouvernement s'était augmentée dans des proportions insolites depuis 1873. On a dit que la taxe, en 1867-68, au début de la confédération, était bien moins élevée que maintenant. Je désire donc montrer à la chambre de combien la taxe par tête a augmenté et lui exposer en même temps les causes de cette augmentation. Je veux aussi établir les dépenses que nous aurons à encourir, durant les dix années à venir, pour les entreprises de chemins de fer, et montrer par quel moyen nous arriverons à y faire face. Je répondrai ensuite aux arguments des honorables députés de la gauche, au sujet du tarif et de ses mérites.

Ces messieurs ont prétendu que les estimations étaient trop élevées. J'essaierai de leur montrer qu'elles sont moins fortes que celles de l'année 1873. Les estimations pour l'exercice de l'année prochaine sont de $25,700,203. Il est vrai qu'il y aura des estimations supplémentaires pour la construction d'édifices publics à Manitoba, amélioration de ports et autres travaux publics, mais le tout ne se montera pas à plus de $800,000. Comparons cette estimation à celle de 1873-74. Déduction faite de l'intérêt sur la dette et le fonds d'amortissement et des subsides, le tout se montant à $2,294,883, de la somme de $186,000 pour la construction d'un chemin de fer sur l'Ile du Prince-Edouard, de la somme de $500,000 pour la section de l'Intercolonial entre Québec et Montréal,—dépense n'existant pas en 1873-74, de $200,000 pour la mise en opération de la section du chemin de fer du Pacifique, qui sera ouverte à la circulation l'année prochaine, ce qui fait en tout $3,180,838, il reste une somme de $22,026,465, à comparer avec les estimations de 1874 qui étaient de $23,316,310. De ce montant il faut déduire $540,000 imputés au compte de construction de chemin de fer, et d'autres items formant un total de $1,000,000 qui réduirait l'estimation de 1873-74 à $22,316,316, somme qui est encore plus élevée que celle demandée pour l'exercice de 1880-81.

La même progression a été suivie les années suivantes, comme on peut s'en rendre compte en consultant les rapports. En un mot, jamais le gouvernement de l'opposition, faisant la part de la position dans laquelle le pays se trouve actuellement, n'a demandé un crédit aussi faible que celui de l'année 1880-81.

Parlons maintenant de l'augmentation de la taxe. En 1868, la taxe par tête, calculée d'après les perceptions des douanes et de l'accise, était de $3.75, et en 1878-79 elle s'élevait à $4.55, soit une augmentation de plus d'un dollar. Il est tenu compte dans ce calcul de l'augmentation de la population. Quant aux raisons qui ont amené cette augmentation, elles sont au nombre de cinq. Le gouvernement, soutenu en cela par l'approbation unanime du parlement, a assumé la dette de Québec et d'Ontario, qui dépassait le chiffre des subsides auxquels ces provinces avaient droit lors de leur entrée dans la confédération, et il a fallu donner aux autres provinces un équivalent. Les dépenses ont été ainsi augmentées de $90,0000 L'intérêt sur le fonds d'amortissement du chemin de fer Intercolonial s'est élevé à $1,150,000, et la perte éprouvée par la mise en opération de ce chemin,—qui ne sera, du reste, que temporaire,—a été $500,000. Les dépenses du service postal ont excédé les recettes de $500,000. Depuis l'établissement de la confédération, elles se sont élevées à $1,500,000, mais les recettes ont augmenté en proportion de la population. L'intérêt sur le fonds d'amortissement et sur les sommes dépensées pour le Pacifique, a été de $1,250,000, ce qui forme un total de $4,265,800 qui, réparti sur la population, constitue une augmentation d'un peu plus que $1 par tête. Comme on le voit, cette augmentation était entièrement inévitable.

On a dit qu'en 1867, la dépense imputable au fonds du revenu consolidé était de $12,486,092, et en 1878-79 de $24,455,381, soit une augmentation de $10,969,289, mais il faut tenir compte des entreprises de chemins de fer, de travaux publics, etc., etc., utiles au plus haut degré à la prospérité du pays, qui ont été accomplies depuis cette époque. De plus de nouvelles provinces sont entrées depuis cette époque dans la confédération, la représentation s'est augmentée, et grand nombre de services publics qui n'existaient pas alors ont été établis.

On se plaint aussi de l'augmentation de la dette, depuis la confédération. On dit qu'en 1867-68 la dette était de $75,728,641 et en 1872-73 de $130,778,098, soit une augmentation de $24,119,829. Toutefois cet accroissement est dû à des causes nécessaires. On a dépensé $13,859,079, pour le réglement de la dette, et $14,520,973 sur le chemin de fer Intercolonial, ce qui forme un total de $28,379,153. La dépense pour le chemin de fer Intercolonial était indispensable, la construction de cette ligne étant une des conditions de la confédération. En 1878-79, la dette était $147,401,070, soit une augmentation de $47,632,687, depuis 1872-73. A ce chiffre, il faut ajouter les dépenses faites par l'ancien gouvernement, depuis le 1er juillet, pour contrats sur le Canada Central, la section de la rivière des Français, l'embranchement du lac Supérieur à la rivière Rouge et celui de Pembina et les contrats pour différents canaux, ce qui porte la dette à $54,500,000.

Quant à ce qui a trait au chemin de fer du Pacifique, le gouvernement a l'intention de construire en deux ans les 200 milles à l'ouest de la rivière Rouge, et après cela il conduira en dix années le chemin de fer jusqu'à la côte du Pacifique et cela au coût de $18,000,000, et de $20,000,000 y compris les dépenses d'exploration.

On s'est plaint du tarif, mais ces récriminations ne viennent pas des centres manufacturiers qui rentrent naturellement dans une ère de prospérité. Le tarif a assuré le commerce avec les Indes Occidentales et a donné à notre marine marchande une nouvelle vie. Les raffineries prospèrent, bon nombre d'industries qui végétaient sont en pleine voie de progrès, et s'il y a des plaintes à faire cantre le tarif, elles ne peuvent venir que des Etats-Unis. (Appl.)

A 6 heures, l'Orateur quitte le fauteuil.

SÉANCE DU SOIR

Sir Leonard Tilley continue le débat et fait allusion à une déclaration de M. Ross (Middlesex) au sujet de l'augmentation de la taxe, dans différentes provinces, sous l'opération du tarif actuel.

M. Ross (Middlesex)—Mes paroles ont été mal comprises.

Sir Léonard Tilley—Il est surprenant que l'honorable député n'ait pas relevé avant aujourd'hui une erreur aussi grossière—erreur de nature à donner à la population une très fausse idée de l'opération du tarif. La protection dont jouissent les manufactures canadiennes n'a pas eu pour effet d'augmenter le prix des marchandises, qui se vendent bien meilleur marché à Montréal qu'à Boston. Les producteurs canadiens possédant un marché à eux, les consommateurs n'ont pas à payer plus cher et le pays perçoit un droit sur la matière brute employée par le fabricant.

L'industrie de la fabrication de meubles a été créée par le tarif proteur ainsi que grand nombre d'autres qui ne pouvaient supporter auparavant la concurrence désastreuse des Etats-Unis. L'honorable chef de l'opposition a dit que la diminution des importations d'un pays était un signe de décadence. Il est impossible d'avancer une plus grande fausseté. Prenons les Etats-Unis pour exemple ; les importations diminuent graduellement, et cependant il est impossible de nier que la prospérité de cette république augmente tous les jours. La reprise des affaires dans ce pays y entraîne grand nombre de nos compatriotes, mais l'émigration aurait été cent fois plus considérable si nos industries ne se trouvaient pas protégées. (Applaudissements.)

Sir Léonard Tilley termine en disant qu'il défiait l'opposition de lui signaler aucune industrie qui ait eu à souffrir de la politique nationale et il reprend son siége au milieu des applaudissements.

Sir Albert Smith fait quelques allusions à ce que l'on est convenu d'appeler le scandale du Pacifique et se plaint d'avoir été maltraité par le ministre des chemins de fer qui a dirigé plusieurs attaques contre lui, dans son propre comté. Il dit avoir fait son devoir comme ministre de la marine et des pêcheries et prétend que ses efforts ont porté fruit devant la commission des pêcheries. Il demande que le système d'administration de l'Intercolonial soit changé et il termine en disant que la politique nationale n'a pas tenu ses promesses, car dans toutes les provinces on voit un grand nombre d'ouvriers sans travail.

M. Tassé a parlé ensuite plus d'une heure durant. Il a refuté d'abord l'assertion de M. Mackenzie qu'il n'y avait jamais eu autant de misère à Ottawa que dans le présent hiver, démontrant que la détresse était beaucoup plus grande, beaucoup plus générale dans les deux ou trois dernières années de l'administration libérale, citant à l'appui de son assertion un discours prononcé par M. Bangs, le candidat libéral, à la dernière élection. Il a lu ensuite la prédiction de sir Richard Cartwright, à la dernière session, que la politique nationale allait anéantir le commerce du bois, prouvant que, loin d'avoir produit ce résultat, cette industrie n'a jamais été plus florissante qu'elle ne l'est à l'heure actuelle.

Entre autres bons effets du tarif protecteur, M. Tassé cita le cour des actions de banques—publié par le *Shareholder* du 19 mars dernier—pour montrer que ces actions ont considérablement haussé dans les derniers douze mois, c'est à-dire depuis le moment où la politique nationale a été adoptée. Il a admis que les actions de banque baissèrent du 17 septembre 1878 à la session précédente, mais qu'il serait absurde de vouloir attribuer ce résultat au tarif protecteur, comme l'a fait l'an dernier le député de South Braut, puisqu'il n'était pas alors en vigueur.

Ce n'est pas la politique nationale, a dit M. Tassé, qui a été en cause dans les dernières élections locales d'Ontario, mais en grande partie des matières purement provinciales, les chefs et les journaux libéraux ayant systématiquement refusé d'engager la lutte sur le mérite de la politique nationale. Le cri de guerre du parti réformiste qui a malheureusement eu du succès dans ces élections, c'est l'ancien cri de guerre du *Globe* contre le *French Domination*. M. Tassé a lu plusieurs extraits d'articles du *Globe*, publiés dans la dernière campagne, engageant les électeurs à voter contre le parti conservateur afin que la grande province d'Ontario ne retombe pas sous le prétendu joug des Canadiens-Français ! Le parti libéral manifeste une inconsistence flagrante en mentionnant aussi souvent dans le cours de ce débat, les élections locales, car lorsque le ministre de la marine et des pêcheries cita, l'an dernier, le résultat des élections locales de l'île du Prince-Edouard pour démontrer la popularité de la politique nationale, M. Mackenzie lui reprocha en termes amers—que M. M Tassé lut du *Hansard*—d'avoir parlé de matières étrangères au débat, affirmant même que cet honorable ministre semblait avoir perdu tout sentiment de sa dignité.

M. Tassé répondit ensuite à l'assertion que même les manufacturiers étaient mécontents de la politique nationale—faisant voir qu'à une assemblée tenue récemment à Toronto, les manufacturiers se sont déclarés à l'unanimité satisfaits de la politique actuelle. Par une citation d'un discours prononcé par M. Blake, à Toronto, au mois de mai 1879, M. Tassé prouva que l'honorable député de West Durham avait blâmé la politique suivie à l'heure actuelle par ses amis, car il déclara qu'il ne serait pas sage de changer notre politique fiscale tant que l'expérience n'aurait pas démontre qu'elle n'est pas adaptée aux besoins du pays.

M. Tassé termina par une dissertation sur l'importance d'encourager l'exploitation du fer dans ce pays, qui n'existe nulle part en plus grande abondance que dans la vallée de l'Ottawa, démontrant par des chiffres officiels que l'importation du fer dans les treize dernières années a atteint des proportions colossales, plus de $100,000,000 — une somme suffisante pour construire le chemin de fer du Pacifique.

Nous publierons prochainement en entier le discours du député d'Ottawa.

M. Gilmor proteste contre le tarif et la politique nationale.

M. Killam propose l'ajournement du débat.

La chambre s'ajourne à 1.15.

CHAPEAUX DE SOIE.

Les nouvelles modes de chapeaux pour le printemps sont prêtes.

Ces chapeaux font bien, sont très légers et conviennent à presque toutes les figures.

R. J. DEVLIN

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

DE

MARCHANDISES

Nouvelles et de Goût

CHEZ

O'DOHERTY et Cie.,

110 RUE SPARKS

En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

SERVICE A THÉ

EN

PORCELAINE,

(44 morceaux)

$5.00

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS

63 rue Sparks

BEAUX

CHAPEAUX!

DE

FEUTRE !

POUR

50 et 75 cents

CHEZ

H. L. COTE,

128 Rue Rideau

Pres de la rue Nicholas

HOTEL MONTREAL

TENU PAR

MICH. COAILLIER alias NAVION

COIN DES RUES

Wellington et Bridge, Hull

Brandies et cigares de premier choix, et table de première classe. Chevaux et voitures de toutes sortes à volonté.

Les personnes qui visitent Hull en touristes ou pour affaires, feront bien de descendre à cet hôtel, où elles trouveront tout le confort désirable.

19 février 1880.

EDUCATION

CLASSE PRIVEE DU JOUR ET DU SOIR

Pour les Jeunes Gens

La tenue des Livres, l'Arithmétique, la Calligraphie, la correspondance Commerciale et la Grammaire sont enseignées en Anglais et en Français par un professeur compétant.

Le Latin et le Piano sont extra.

On recevra un certain nombre de pensionnaires.

Pour plus d'informations, s'adresser au professeur, à sa résidence, No. 19 rue Murray

J.-B. LEFEBVRE, Professeur

Ed. O'LEARY,

MARCHAND TAILLEUR

ET

Fournisseur des Messieurs

Un bon assortiment de

TWEEDS

Pour

L'AUTOMNE ET L'HIVER

A des prix qui conviennent à toutes les bourses.

Ottawa, 10 Nov., 1879. 1an

EUGENE ROBITAILLE

HORLOGER ET BIJOUTIER

PRATIQUE.

Fait aussi les

OUVRAGES EN CHEVEUX.

Dorures et plaqués de toutes sortes,

AU PLUS BAS PRIX.

45, RUE RIDEAU, Block Egleson.

Ottawa, 11 sept. 1879. 1an

Nouvel Atelier

Photographique

140 Rue Sparks,

(autrefois JARVIS)

12 PHOTOGRAPHIES pour $1

DORION et DELORME

Propriétaires

Ottawa, 3 déc., 1879.